

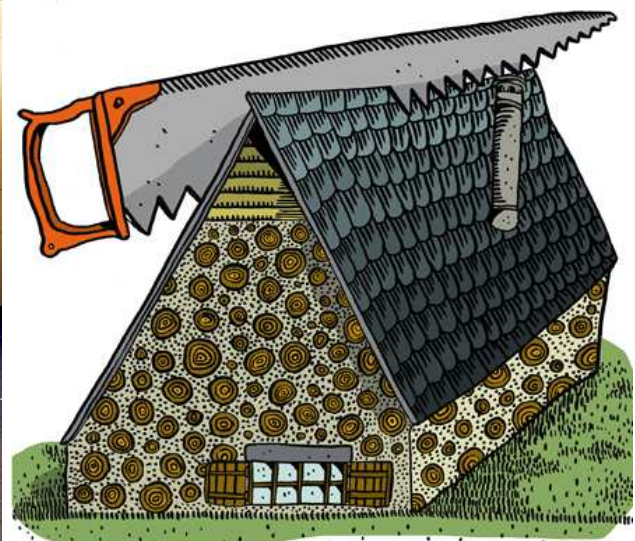
appel à candidatures

Résidence d'auteur-illustrateur de bande dessinée

2016-2017 - Cantal (15)

Médiathèque du Pays de Mauriac
Médiathèque du Bassin d'Aurillac
Communauté de Communes Sumène-Artense

[trois territoires, trois actions, une résidence]



LA MAISON
DU BUCHERON
À LA BOUBOULIE



45° 21' 46.7" N 2° 33' 54.3" E

une étrange maison composée de rondins
de bois à l'orée de la forêt...



Festival BD du Bassin d'Aurillac – Piste des Arts – Festival Histoires d'Images

Trois territoires sur le département du Cantal : Le Pays de Mauriac (la Médiathèque), la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (la Médiathèque) et la Communauté de Communes Sumène Artense (Service Culture) s'associent pour proposer **une résidence exceptionnelle de quatre mois non consécutifs à un auteur-illustrateur de bande dessinée, entre décembre 2016 et octobre 2017.**

Les trois partenaires

La Médiathèque du Pays de Mauriac

Inaugurée en janvier 2002, la Médiathèque du Pays de Mauriac dessert les 11 communes de la communauté de communes du Pays de Mauriac, soit 7316 habitants. En outre, c'est le seul équipement culturel du territoire, ce qui entraîne un rayonnement plus large auprès du public du Nord-Ouest du département. La responsable de l'équipement est également chargée du développement culturel pour la communauté de communes, cela fait de la médiathèque le lieu central de la programmation culturelle intercommunale.

Dotée d'un fonds documentaire de 24 000 documents, d'un espace culturel multimédia très actif, d'un télécabine, d'une salle d'exposition de 80 m² qui accueille également du mobilier de détente pour consommer quelques boissons biologiques sans alcool en vente sur place, la médiathèque demeure depuis sa construction un lieu en perpétuelle évolution à l'écoute des besoins du public. Dans sa programmation culturelle annuelle, le Pays de Mauriac propose le **Festival Histoires d'Images**, créé en 2012, et a lieu chaque année du premier mercredi au premier samedi d'octobre. Histoires d'Images a pour objectif de faire connaître au grand public les processus de création des images, toutes techniques confondues. Un thème choisi chaque année sert de fil conducteur à de nombreux ateliers et animations durant 4 jours, et le public peut à cette occasion rencontrer les créateurs invités : illustrateurs, vidéastes, photographes, cinéastes, spécialistes de techniques spécifiques (l'art pariétal en 2014, la macrophotographie d'insectes en 2016)...mais aussi spectacle vivant. Il accueille chaque année un peu plus de visiteurs, près de 2000 curieux sont venus découvrir le décor original du Manège enchanté et les différentes techniques du film d'animation depuis 50 ans en 2015.

<http://mediatheque.paysdemaauriac.fr/>

<http://histoiresdimages.paysdemaauriac.fr/>

<http://cantdornews.fr/>

La Médiathèque du Bassin d'Aurillac

Service public de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (56 000 habitants), la médiathèque (environ 190 000 documents, plus de 240 000 visites par an) a pour mission de répondre aux besoins en matière de culture, d'information, de formation et de loisir. Dans ce cadre,

elle organise depuis 2013 le **Festival BD du Bassin d'Aurillac**. Les trois premières éditions ont eu lieu en novembre 2013, novembre 2014 et mars 2016. L'événement se déroule sur deux ou trois jours, majoritairement sur la commune d'Aurillac, avec des actions réalisées dans différentes collectivités de l'agglomération, donnant au festival un rayonnement communautaire. 25 auteurs-dessinateurs en moyenne sont invités chaque année. Trois principaux volets composent ce festival :

Un volet "action culturelle - tout public" : rencontres d'auteurs, conférences, projections de films documentaires, expositions, ateliers, concours de BD strip, BD-concert, etc.

Un volet "action culturelle - public scolaire (enseignement primaire, secondaire et supérieur)" : présentation d'albums BD en milieu scolaire par des médiathécaires, rencontres d'auteurs, ateliers, prix décerné par des lycéens, projets partenariaux avec des classes de BTS et BAC pro (signalétique, enseignes, décors, etc.)

Un volet "salon" : en partenariat avec plusieurs libraires et bouquinistes, est organisé un salon de ventes et dédicaces de bandes dessinées neuves et d'occasion.

<https://mediatheque.caba.fr/>

<https://festivalbdb.caba.fr>

<https://www.facebook.com/festivalbd.caba/>

La Communauté de Communes Sumène-Artense

Située au Nord Ouest du département du Cantal, limitrophe avec les départements de la Corrèze et du Puy de Dôme, la Communauté de Communes Sumène Artense a été créée le 30 décembre 1999. A ce jour, 16 communes sont adhérentes à la Communauté de Communes Sumène Artense, ce qui représente 8781 habitants.

La Communauté de Communes s'est dotée de la compétence culturelle en 2006 et place la culture depuis au sein de son projet de développement comme un des vecteurs majeurs de son dynamisme et de son attractivité. Elle souhaite inscrire son action culturelle dans une politique culturelle globale. Aussi, depuis 2010 la Communauté de Communes propose chaque année une résidence d'artiste permettant au territoire de soutenir la création artistique tout en associant la population à cette démarche de création. Depuis 2014, elle s'est dotée d'un support d'exposition à ciel ouvert sur l'ancienne voie ferrée, transformée en piste verte, aujourd'hui appelée « **Piste des Arts** » permettant d'accueillir des créations originales « grands formats ».

<http://www.pisteverte-cantal.fr/>

La résidence et ses objectifs

- [Présentation de la résidence](#)

L'appel à projet est ouvert à tous les auteurs-illustrateurs de bande dessinée ayant déjà publié au moins un album avec contrat d'édition.

Il s'agit d'une résidence de création et de médiation impliquant une forte présence sur les territoires. La spécificité du projet se manifeste dans le nombre de partenaires impliqués et l'étendue du territoire concerné, sa durée et ses supports de valorisation. Le projet devra intégrer une prise en compte du territoire d'accueil qui ne se traduit pas nécessairement par un thème de création lié au territoire mais qui se manifestera tout au moins dans des actions de médiation en lien avec les réseaux locaux. Des actions de médiation envers les populations feront partie intégrante du projet.

L'oeuvre (album BD) réalisée au cours de la résidence ne devra répondre à aucun critère graphique particulier. L'auteur bénéficiera d'une entière liberté de choix quant aux techniques utilisées. Il devra cependant tenir compte du critère suivant : l'oeuvre doit pouvoir être accessible à un jeune public (à partir de 6-8 ans). Cela ne signifie pas pour autant que l'oeuvre doit être *spécifiquement* conçue pour les enfants (tout public). Par ailleurs, l'auteur devra prendre en considération les spécificités du support et la scénographie de l'exposition prévue sur la Piste des Arts de Sumène-Artense (voir ci-après).

Le projet doit être pensé pour le territoire mais peut s'appuyer sur un travail déjà en cours d'élaboration.

Le volet « médiation » sera affiné par l'artiste en concertation avec les trois partenaires.

- Déroulement de la résidence

La résidence offre à l'artiste **16 semaines réparties de décembre 2016 à octobre 2017** afin qu'il puisse se consacrer à son projet de création en cours de réflexion ou d'élaboration. Il sera libre de dédier au moins **60%** de son temps à ce travail personnel. Il sera aussi sollicité pour encadrer des ateliers auprès des établissements scolaires et animer des ateliers de pratiques artistiques auprès du tout public durant sa résidence à hauteur de **40 %**.

Compte tenu de l'étendue du territoire concerné, il est indispensable que l'artiste retenu pour la résidence soit titulaire du permis B.

- Calendrier prévisionnel

- **30 octobre 2016** : date limite d'envoi des dossiers de candidature
- **Mi-novembre** : délibérations du jury
- **Décembre 2016** : début de résidence
- **10-12 mars 2017** : Festival BD du Bassin d'Aurillac : présentation publique du projet de résidence via une exposition du travail en cours, une rencontre publique, et un atelier (sous réserve).
- **Deuxième quinzaine de mai 2017** : rendu du travail de création
- **Mi-juin 2017** : vernissage de l'exposition sur la Piste verte (Sumène Artense)
- **Octobre 2017** : Festival Histoires d'Images (Mauriac) : exposition « un carnet de résidence » restituant les ateliers BD réalisés au cours de l'année.

NB : en outre, des actions de médiation seront à prévoir sur les trois territoires (voir ci-après)

- Trois temps d'exposition

A - l'œuvre en cours

Pendant le Festival BD du Bassin d'Aurillac, présentation didactique de drafts, encrés, brouillons, synopsis, etc. donnant aux spectateurs un état du projet en cours de création.

B - l'œuvre achevée

Au cœur de Sumène Artense traverse une ancienne voie ferrée, aménagée depuis 10 ans par la Communauté de Communes en « piste verte ». Cet équipement communautaire, d'une longueur de 15 km, largement emprunté par la population locale et par les touristes pour des sorties familiales, sportives... laisse entrevoir des paysages variés et un patrimoine culturel riche et atypique.

La Communauté de Communes Sumène Artense propose depuis 2014, à travers un projet d'exposition, de réécrire l'histoire de cette voie ferrée. La piste verte devient désormais la « Piste des arts », lieu d'exposition à ciel ouvert.

Ce projet issu d'une réflexion partagée, aux approches transversales artistiques, environnementales et territoriales témoigne d'une volonté forte de transformer ce site en lieu de référence pour la valorisation culturelle et artistique du territoire.

La Piste des arts accueille chaque année un projet d'exposition, issu de résidences et d'actions culturelles.

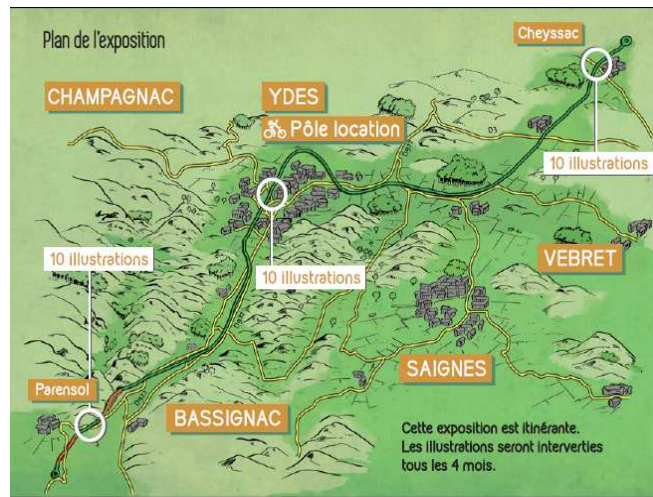
Support :

30 Bâches photographiques d'1.80m X 1.10m sur poteaux, impression recto verso.

Trois zones d'implantations sur la piste verte : Ydes, Bassignac et Cheyssac.



*Exposition photographique de Pierrick Delobelle,
tirée du projet départemental « A toi de jouer, Claire Dé », 2015*



Plan de l'exposition

La volonté de ce projet est d'exposer un travail d'auteur afin de faire voyager son public et lui faire découvrir la création artistique à partir d'un support original et ludique. **Cette exposition doit être à l'intention d'un public familial et ouverte aux jeunes lecteurs.**

Ces supports d'exposition originaux peuvent être une vitrine intéressante pour un auteur souhaitant faire découvrir son travail auprès d'un large public.

C - le « carnet de résidence » : restitution des actions de médiation

Un photographe sera mandaté par les organisateurs de la résidence sur les différentes actions de médiation, en vue de la création d'une exposition composite (les photographies venant répondre aux créations graphiques de l'artiste en résidence) présentée dans le cadre du Festival Histoires d'images, à Mauriac, en octobre 2017.

- Le projet de médiation

L'artiste en résidence devra consacrer 6 semaines d'actions de médiation en direction de différents publics. Il s'agit à travers cette résidence d'offrir aux jeunes des territoires un contact privilégié avec un auteur...

L'artiste interviendra 2 semaines sur chaque territoire (Bassin d'Aurillac, Pays de Mauriac, Sumène Artense) pour encadrer des ateliers auprès d'établissements scolaires, écoles primaires, collèges, lycées ou/et ouverts au grand public.

Le contenu des ateliers sera à définir en concertation avec les organisateurs de la résidence. Toutefois, l'artiste devra transmettre dans son dossier de candidature des exemples d'actions de médiation réalisées, à destination de publics d'âges différents (enfants, adolescents, adultes).

- Un projet d'édition

Grâce à des relations privilégiées avec le Festival BD du Bassin d'Aurillac, la structure éditoriale « Les Enfants Rouges », créée en 2006 dans le département des Alpes-Maritimes (<http://enfantsrouges.com/>), a accepté de s'associer au projet. La directrice éditoriale participera au

comité de sélection. En outre, l'album créé dans le cadre de la résidence pourra faire l'objet d'une édition commerciale suivant des conditions contractuelles à définir entre l'auteur et l'éditeur et en accord avec les organisateurs de la résidence.

- Critères de sélection

Un comité de sélection réunissant la Médiathèque du Bassin d'Aurillac, la Médiathèque intercommunale du Pays de Mauriac, la Communauté de Communes Sumène-Artense, la DRAC Auvergne-Rhône Alpes, un coordinateur pédagogique de l'Education Nationale et la maison d'Édition Les Enfants Rouges se réunira début novembre 2016 pour choisir l'auteur suivant les critères ci-dessous :

- Qualités techniques et graphiques
- Originalité de l'oeuvre
- Prise en compte du public destinataire et capacité à rendre sa démarche accessible
- Proposition d'actions de médiation

Rappel : tous les auteurs-illustrateurs de bande dessinée ayant déjà publié au moins un album avec contrat d'édition peuvent envoyer une candidature.

- Les objectifs du projet

Les objectifs du projet sont multiples :

- Etablir des passerelles entre trois événementiels : Festival de BD du Bassin d'Aurillac en mars 2017, exposition sur la Piste des Arts en Sumène-Artense de juin 2017 à juin 2018 et Festival Histoires d'images à Mauriac en octobre 2017.
- Rendre manifeste une dynamique culturelle composée de programmations diverses, complémentaires et pouvant fonctionner en synergie.
- Construire un projet « Bande Dessinée » à l'échelle de plusieurs territoires
- Promouvoir la bande dessinée contemporaine et valoriser la diversité de la création BD
- Contribuer de façon originale et attractive au développement de la lecture publique sur les trois territoires.
- Sensibiliser plusieurs générations à la création via des rencontres avec un artiste.

- Rémunération et défraiements

L'auteur en résidence recevra une bourse de création d'une valeur de **6000 (six mille) euros** TTC. En outre, seront pris en charge les **frais d'hébergement** dans des logements comprenant une chambre, une salle de bain, une cuisine aménagée, un espace de travail lumineux et un accès internet. Les **frais de déplacements** locaux (durant la résidence) ainsi que 4 Aller/Retour domicile-lieu de résidence seront également pris en charge. Il en sera de même pour les **frais d'acquisition de matériel** pour les ateliers et les **frais d'exposition**.

Sont à la charge de l'auteur : les frais de restauration et les déplacements personnels.

Le dossier de candidature

Les dossiers de candidatures devront être envoyés **par voie électronique aux trois adresses suivantes:**

emmanuelle.ccsa@orange.fr

j.segura@caba.fr

laurence.bodin@paysdemauriac.fr

Rappel : la date limite d'envoi des dossiers est fixée au **30 octobre 2016**.

Les dossiers devront être constitués des pièces suivantes :

- un curriculum vitae incluant les coordonnées postales, téléphoniques et mail
- le statut professionnel de l'auteur (n° SIREN/SIRET, affiliation AGESEA, Mda)
- une bibliographie exhaustive
- un book illustré représentatif du travail de l'auteur
- une présentation du projet d'album à réaliser au cours de la résidence
- une présentation d'actions de médiation susceptibles d'être proposées

Tout dossier incomplet ne pourra faire l'objet d'un examen par le comité de sélection. Les candidats peuvent inclure des pièces non obligatoires s'ils estiment qu'elles sont de nature à aider le comité à statuer sur leur candidature.

Informations complémentaires :

Lionel BARREIROS

l.barreiros@caba.fr

04 71 46 86 36